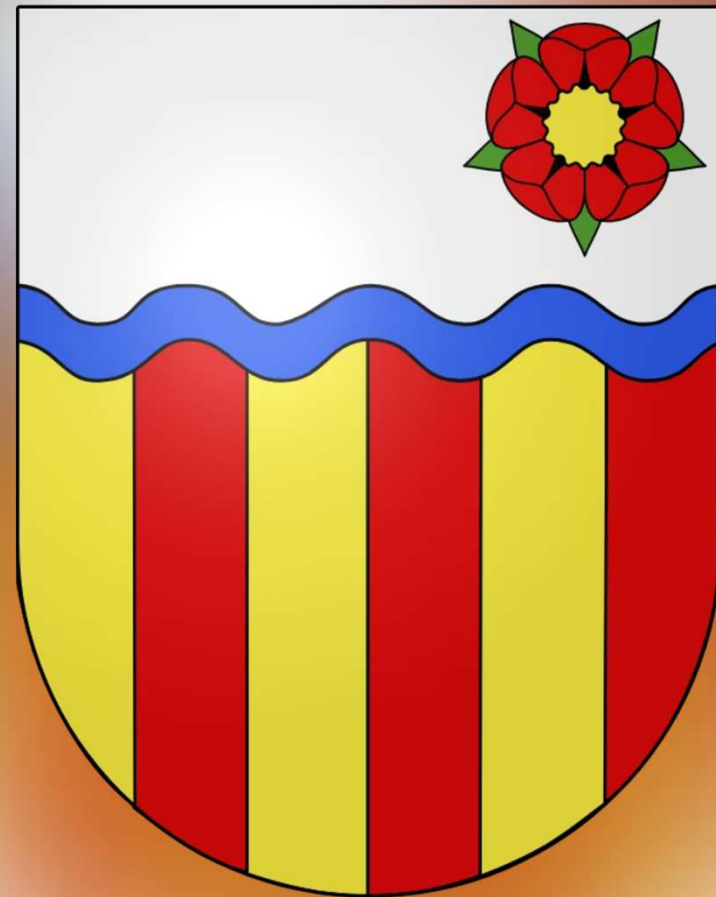


Bienvenue à la séance d'information

16 décembre 2025



Ordre du jour

1

Salutations
Ouverture de la séance et accueil des participants

2

Information sur la proposition de maintien de
l'administration exceptionnelle
jusqu'au 31 décembre 2026

3

Information sur la classification du port au patrimoine
administratif/financier

4

Informations sur les règlements relatifs à l'eau potable
et à l'évacuation ET à l'épuration des eaux

5

Budgets 2026
Investissements et fonctionnement

6

Information sur les encaissements/corrections des taxes
des années antérieures :
taxes d'eau et d'épuration, contribution immobilière,
taxes de raccordement , autres facturations

7

Informations diverses
PAL, Senior+, aides aux sociétés locales

8

Questions et divers
Échanges avec les citoyens

Maintien de l'administration exceptionnelle

Demande du Conseil d'État

Conformément à l'Article 5, la commission administrative doit **requérir la levée de la mesure lorsque les circonstances la justifiant auront disparu.**

Nos objectifs prioritaires

- Établir un état de situation précis et factuel
- Analyser le fonctionnement des services administratifs et de l'édilité
- Réorganiser les processus, le personnel et les programmes
- Corriger les manquements identifiés
- Rattraper les retards accumulés en matière de facturation et de réponses
- Rétablir une relation de confiance durable avec les citoyens

Information à l'autorité supérieure

Chaîne hiérarchique



Préfet → Service des communes → Conseil d'État



Deux rapports ont été établis.

Mars 2025

Premier rapport : état des lieux complet et premières mesures correctives mises en place

1

2

Octobre 2025

Deuxième rapport : avancées significatives constatées, mais plusieurs chantiers encore en cours

Le constat après 16 mois



Administration renforcée

Nouveaux engagements stratégiques et soutien renforcé au service des finances pour garantir une gestion rigoureuse.



Collaboration technique

Partenariat sain et constructif établi avec la commune de Saint-Aubin pour optimiser nos ressources.



Gestion des manquements

Traitement actif des problèmes identifiés : absence de facturation, bases de données, erreurs administratives et retards accumulés.



Travail en cours

Malgré les progrès accomplis, un travail conséquent reste nécessaire pour consolider les acquis.

Pourquoi prolonger jusqu'à fin 2026 ?

1

Consolidation des changements

Ancrage durable des nouveaux processus et procédures pour garantir leur pérennité et leur efficacité.

2

Organisation solide

Construction d'une structure administrative robuste sur laquelle le nouveau conseil pourra s'appuyer en toute confiance dès son entrée en fonction.

3

Organisation des élections

Préparation et tenue des élections communales prévues à l'automne 2026.

- ❑ Ce calendrier n'est pas excessif : il correspond au temps nécessaire pour bâtir des fondations administratives solides et durables.

Classification du port — Contexte et situation actuelle

La situation financière concernant le port de Gletterens a fait l'objet d'une analyse approfondie par les services cantonaux compétents.

Le préavis reçu concernant la mise du port en patrimoine « **financier** » est actuellement **négatif**.



Ce constat n'est pas isolé : les communes de Cheyres-Châbles et de Delley-Portalban ont reçu des préavis similaires.

Mesures prises et stratégie — Première intervention



Intervention directe

Suite à notre intervention auprès du Service des Communes, nous avons obtenu un premier assouplissement significatif concernant la charge financière.



Résultat concret

Taux d'amortissement négocié : réduction de 4% à **2%**, allégeant ainsi l'impact sur le budget communal.

Mesures prises et stratégie — “Entente” intercommunale

Renforcement de notre position

Pour consolider notre position face au Canton, une approche est mise en place **avec les communes** confrontées à la même problématique.

Action coordonnée

Collaboration avec **Cheyres-Châbles** et **Delley-Portalban** pour défendre nos intérêts communs.

Objectif clair

Demander une **entrevue officielle** auprès du Canton pour contester le préavis et présenter nos arguments de manière structurée et professionnelle.

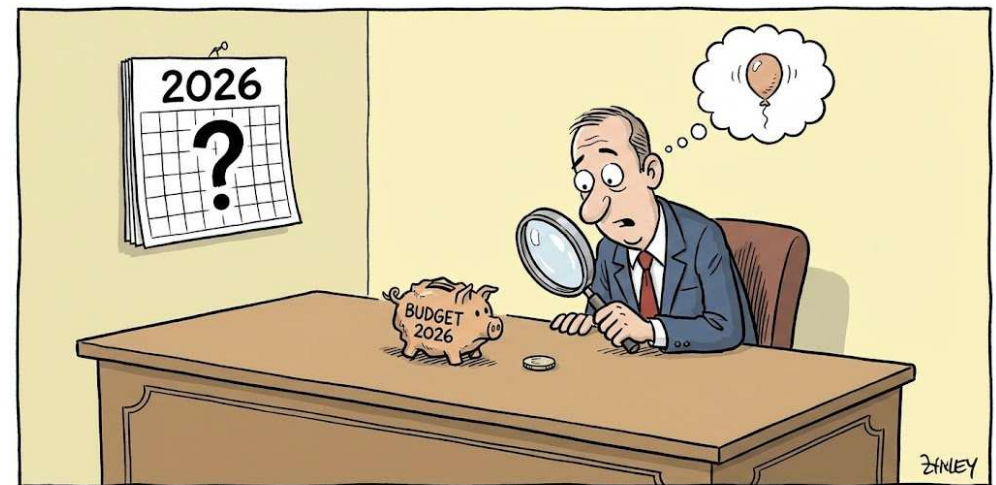
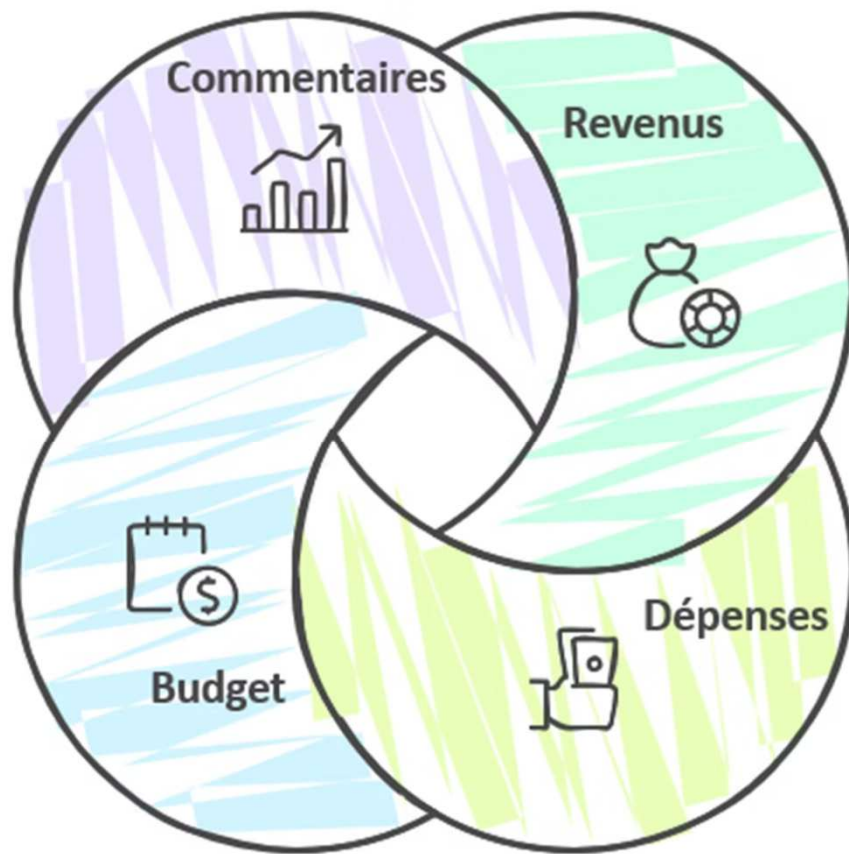
Règlements en cours d'approbation



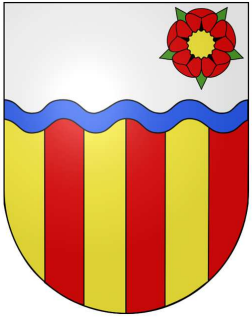
- État de situation
- Simplification (mêmes critères lorsque c'est possible)
- Adaptation des taxes



Budget 2026

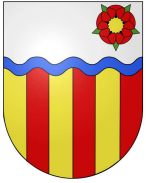


On cherche encore les centimes...



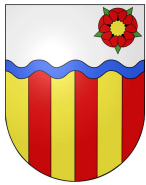
Commune de Gletterens

Budget 2026



Considérations préalables

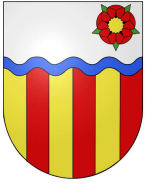
- Le budget 2026 est établi sur la base du budget 2025, des comptes 2024 et 2025, et adapté selon les décisions de la commission administrative et les informations du canton.
- Chaque poste a fait l'objet d'une analyse détaillée, travail mené par la commission administrative.
- Les postes techniques ont fait l'objet de séances avec les employés communaux concernés, Mme Christel Carrard et M. Gérard Cantin.
- Parmi les principales adaptations, il y a le port qui est reclassé au patrimoine administratif et la comptabilité de la distribution d'eau potable et de l'épuration des eaux qui s'aligne avec les règlements respectifs en cours de validation.



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 0 – Administration générale

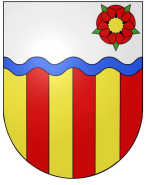
- Mise à jour de la répartition comptable des employés de l'administration en fonction de taux d'activité qui restent encore pour l'instant estimés.
- Adaptation des salaires pour mise en œuvre retenues sociales LAA et IJM
- Achat de matériel pour l'amélioration (légère) de la réception de l'administration et pour la facilitation du dépouillement lors des votations / élections.
- Licences pour un module de gestion du contentieux.
- Prestations de services pour la numérisation de documents.
- Projet à affiner pour l'installation d'une climatisation à l'administration



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 1 – Ordre public

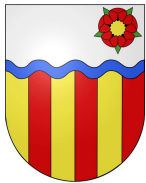
- Légères adaptations sur la base des exercices précédents



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 2 – Ordre public

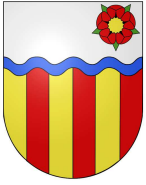
- Diverses adaptations sur la base des exercices précédents, hausse mesurée en ce qui de la part communale au cercle scolaire AISDPG par rapport à 2025.



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 3 – Culture, sport et loisirs

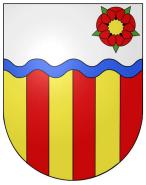
- Sport : Subvention communale de CHF 10'000.00 pour la mise à jour de l'éclairage des terrains de tennis.
- Port : Comptabilité en tant que patrimoine administratif, avec pour conséquences :
 - Reprise des amortissements planifiés à 2 % au lieu de 4 %
 - Abandon du fonds de rénovation
- Achat de machines pour le port (tracteur, laveur haute-pressure)
- Mise en place de la commission Senior+



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 4 – Santé

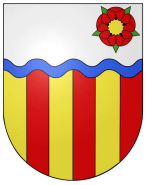
- En grande partie des charges liées, adaptées en fonction des budgets des associations et du PAFE (Plan d'Assainissement des Finances de l'Etat)



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 5 – Prévoyance sociale

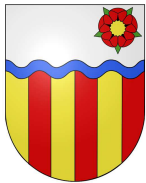
- Reprise de la participation des communes aux prestations complémentaires AVS et AI à la suite de la fin du moratoire de 5 ans en lien avec le désenchevêtrement des tâches entre l'Etat et les communes.
- Reprise par l'Etat de l'entier des charges liées aux contributions d'entretien non récupérées et de l'aide aux victimes d'infractions.
- Aide au démarrage et subventionnement spécial de la crèche la Clairière sur le site d'Agrico à St-Aubin.



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 6 – Trafic et télécommunications

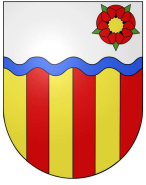
- Répartition des charges salariales adaptées aux engagements réels des employés dans les différents chapitres comptables.
- Etude de circulation pour un concept de mobilité sur l'ensemble de la commune.
- Augmentation de la participation communale aux dépenses relatives au trafic régional (PAFE)



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 7 – Prot. Environnement et aménagt territoire

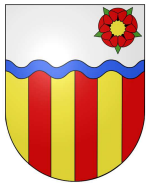
- Répartition des charges salariales qui correspond mieux aux tâches du personnel
- Achat des compteurs d'eau au budget de fonctionnement (1/10 changé par année) pour une meilleure fiabilité du comptage.
- Attribution de montants aux Fonds spéciaux de maintien de la valeur pour l'eau et l'épuration
- Adaptation des tarifs des taxes pour l'eau et l'épuration.
- Séparation entre la taxe de base et la taxe d'utilisation pour l'épuration
- Les deux chapitres eau et épuration sont équilibrés – Excédent viré au Fonds spécial d'équilibre du compte (FSEC)
- Bénéfice de la fonction 7301 – Déchets au profit des tâches générales – Pas d'attribution dans un fonds spécial d'équilibre du compte
- Etude pour l'élaboration du plan climat communal → conséquence de la sortie de l'association « Cité de l'Energie » - Subvention cantonale à recevoir.
- Bureau technique intercommunal St-Aubin – Vallon – Gletterens



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 8 – Economie publique

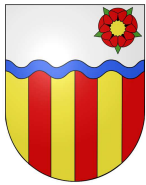
- Légères adaptations comptables



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

Fonction 9 – Finances et impôts

- Estimation des recettes fiscales selon les statistiques cantonales 2023 et les progressions projetées en 2024-2025 et 2026.
- Le taux d'impôt PP et PM est inchangé à 68,9 %.
- Le taux de contribution immobilière est inchangé à 2,5 ‰
- Adaptations de différents impôts/contributions en fonction des éléments observés en 2024 et 2025
- Maintien des intérêts passifs au niveau du budget 2025. Les dépenses seront financées par les disponibilités courantes de la commune (Autofinancement).
- Imputation interne des intérêts pour les chapitres 7101 (eau potable) et 7201 (épuration)
- Vente de l'électricité produite par les panneaux solaires du magasin VOLG – en cours de finalisation.



Budget de fonctionnement selon la classification administrative

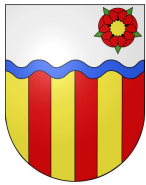
Récapitulation du résultat du budget 2026

Résultat total : Excédent de charges de **Fr. 184'970.56**

Résultat des opérations extraordinaires : - Fr. 92'122.00
(92'122 dissolution réserve PA MCH2)

Résultat opérationnel : **Excédent de charges de Fr. 277'092.56**

Conséquences de la fin du moratoire PC et PAFE = Fr. 110'000.00 env.



Budget d'investissement selon la classification administrative

100'000	Dragage petit canal zone bateaux à moteur
120'000	Réfection de la passerelle des castors
1'500'000	Construction d'une halle édilitaire (budget d'intention)
80'000	Report d'honoraires d'urbanisme pour suivi dossier de révision du PAL, du PAD « Caravaning » et de PAD

1'800'000 Total des investissements prévus en 2026

Encaissements et corrections des taxes



Taxes d'eau et d'épuration

Correction et régularisation des facturations des années antérieures, traitement des cas de non-facturation identifiés.



Contribution immobilière

Mise à jour des registres et correction des montants dus pour garantir l'équité fiscale.



Taxes de raccordement

Régularisation des taxes de raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement.



Autres facturations

Traitement des diverses facturations en suspens et mise en conformité administrative.

Informations diverses



Révision du Plan d'Aménagement Local (PAL)

- Approbation par la DIM?
- Recours
- Position de la commune
- Suite



Programme Senior+

- Mise en place progressive
- Collaboration avec Pro Senectute
- Collaboration avec communes voisines



Aides aux sociétés locales

- Soutien financier aux associations
- Définition des règles

Merci de votre attention

Questions et échanges

Contact

Administration communale de Gletterens

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Suivi

Les documents présentés aujourd'hui seront disponibles sur le site Internet de la commune.

